



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

**Réunion n°1 du CPL  
Samedi 23 janvier 2021**

**11h00 – 13h00 / 14h00 – 16h00 / 16h30-18h00**



# Ordre du jour

1. Présentations (président-e-s de ligue, conseil exécutif, organigramme)
2. Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
3. Rôle et fonctionnement du CPL pour l'olympiade
4. Composition du haut-conseil  
*(pause déjeuner)*
5. Désignation des responsables du CPL
6. Dialogue de gestion
7. CTN territoriaux  
*(pause)*
8. Actualités des ligues
9. Questions diverses



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

# Présentations

# Tour de table

# Désignation du/de la secrétaire de séance

## CONSEIL EXÉCUTIF FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON



**YOHAN PENEL**  
Président



**ALINE PILON**  
Secrétaire Générale



**MATHIEU MARIE**  
Secrétaire Général Adjoint



**JULES HARDUIN**  
Trésorier Général



**AUDREY BARON**  
Trésorière Générale Adjointe



**SYLVAIN BENAIN**  
Vice-Président  
Badminton & Société



**GILLES CASTILLON**  
Vice-Président  
JOP 2024



**ERIC CHARNIER**  
Vice-Président  
Emploi & Formation



**LAURENT CONSTANTIN**  
Vice-Président  
Vie Sportive



**PASCAL COUVNEAU**  
Vice-Président  
Relation avec les territoires



**MALICE DEVERGIES**  
Vice-Présidente  
Badminton & Handicap



**LAURENCE LE COUEDIC**  
Vice-Présidente  
Disciplines Associées



**AUDREY LEGRAND**  
Vice-Présidente  
Communication & Marketing



**CYRILLE BERTON**  
Élu Officiels techniques



**ROLAND BOIGEOL**  
Élu Haut-niveau



**AGNÈS CHACUN**  
Élue Haut-niveau



**JULIE GRALL**  
Élue Culture/Education



**NATHALIE HUET**  
Membre élue



**ALEXANDRE HUJET**  
Élu Innovation sociale & Inclusion



**JULIEN LAFFAY**  
Élu Événementiel



**AUDREY MAITRE ROBERT**  
Élue Santé

**Mercredis soirs tous les 15 jours jusqu'en juin 2021**

**Ordres du jour disponibles en ligne à J-7**

**Relevés de décision disponibles en ligne à J+15**

# Affectation des postes au Conseil Exécutif

**Président**  
Yohan Penel

## **Vie sportive**

Laurent Constantin (VP)

### *Haut-niveau*

Agnès Chacun, Roland Boigeol

### *Événementiel*

Julien Laffay, Silvia E Sousa

### *Pratiques compétitives*

François Machavoine

### *Équipements*

Paul-André Tramier

### *Officiels techniques*

Cyrille Berton

### *Disciplines associées*

Laurence Le Couëdic (VP)

*Animation d'équipe & administration*  
Aline Pilon (SG), Mathieu Marie (SGA)

*Finances & économies du badminton*  
Jules Harduin (TG), Audrey Baron (TGA)

*Communication & Marketing*  
Audrey Legrand (VP), Eric Marteel

*Relations avec les territoires*  
Pascal Couvineau (VP), Cyrille Berton, Sylvain Benaïn

*Emploi & Formation*  
Eric Charnier (VP), Sébastien Buisine

*JOP 2024*  
Gilles Castillon (VP), Yohan Penel, Richard Remaud

*Badminton & Handicap*  
Malice Devergies (VP), Gilles Castillon

*Observatoire des pratiques*  
A pourvoir ultérieurement

*Badminton Responsable*  
A pourvoir ultérieurement

## **Badminton & société**

Sylvain Benaïn (VP)

### *Culture*

Julie Grall

### *Santé*

Audrey Maïtrerobert

### *Innovation sociale & inclusion*

Alexandre Huvet

### *Éducation*

Julie Grall, Camille Montigny

### *Éco-responsabilité*

Capucine Parot



# Affectation des postes au Conseil Exécutif

Commission éthique et déontologie  
Commission de surveillance des opérations électorales

**Vie sportive**  
Commission transversale

*Haut-niveau*  
Sous-commission  
Cellule de performance  
Réseaux

*Événementiel*  
Sous-commissions  
Equipe-projet

*Officiels techniques*  
Commission

*Disciplines associées*  
Comités nationaux

*Animation d'équipe & administration*  
Commissions litiges, disciplinaire, appel, règlements

*Finances & économies du badminton*  
Groupe de travail / Réseaux

*Communication & Marketing*  
Commissions *communication, numérique, accompagnement SHN*

*Relations avec les territoires*  
Commission

*Emploi & Formation*  
FORMABaD, réseau

*JOP 2024*  
Réseaux

*Badminton & Handicap*  
Commission

*Observatoire des pratiques*  
Conseil scientifique

*Badminton Responsable*  
Commission

**Badminton & société**  
Commission transversale

*Culture*  
Commission

*Santé*  
Commission

*Éducation*  
Réseaux

# L'HUMAIN AU COEUR DE LA PERFORMANCE SPORTIVE ET SOCIALE DU BADMINTON



**PERFORMANCE  
SPORTIVE**



**PERFORMANCE  
SOCIALE**



**STRUCTURE  
FÉDÉRALE**



**COMMUNAUTÉ  
DU BADMINTON**



**RÉSEAU DES DIRIGEANT·E·S  
ET DES PROFESSIONNEL·LE·S**



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

# Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

## L'équipe en interne



**Yohan PENEL – Président FFBA D**



**Gilles CASTILLON – Vice-président JOP 2024**



**Richard REMAUD – Chargé de mission**



**Olivier BIME – Cadre Technique  
*(en attente mise en place  
nouvelle DTN)***

# Actions engagées

AXES	THEMATIQUES	PROGRAMMES
<b>IMPACT &amp; HERITAGE</b>	GENERATION 2024	Plateforme numérique
		SOP
		Une Fédération, un club, un établissement, un cycle
	SPORT INCLUSION	Actions en faveur des réfugiés
	BOUGER PLUS	Challenges avec grand public
	RELATIONS INTERNATIONALES	Alliance Dioko : Structuration fédérale
		Alliance Dioko : Formation joueurs et encadrement
		AEFE : compétition mondiale en collèges
Ambassades		
<b>ENGAGEMENT</b>	CLUB 20-24	Challenges avec licenciés
<b>CELEBRATION</b>	LIVRAISON	Programme observateurs
		Programme volontaires
	ACCULTURATION	Sensibilisation collaborateurs

# Projet fédéral

- Un **tremplin majeur** pour diffuser la **culture du badminton** à travers la société française
- Un outil pour **optimiser** la performance sportive et **valoriser** la performance sociale
- Une opportunité de **renforcer** des liens existants (monde scolaire, solidarité) et pour **explorer** de nouvelles perspectives (santé, entreprises, innovation sociale)
- Une possibilité de créer de nouvelles **synergies locales** autour du patrimoine et du dynamisme de l'ensemble des territoires (centres de préparation des Jeux, Terre de Jeux, Génération 2024)



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

# Rôle et fonctionnement du CPL

# Règlement intérieur de la FFBaD

2.15.1. Chaque ligue est représentée au Conseil des présidents de ligue par **son Président ou un suppléant**, nommé par le Conseil d'administration de la ligue parmi les membres de ce comité.

2.15.2. Le Conseil désigne en son sein **un responsable et un adjoint** pour la durée de l'olympiade.

2.15.3. Le Conseil des présidents de ligue est un organe de **réflexion et de propositions**.

2.15.4. Il a pour missions essentielles :

- d'examiner les problèmes communs qui se posent au niveau des ligues ;
- d'échanger des informations ;
- d'harmoniser les réponses apportées par les ligues aux situations auxquelles elles sont confrontées ;
- de donner un avis sur des dossiers majeurs pour le fonctionnement des ligues, transmis par le Conseil exécutif de la Fédération, en amont de ses décisions.

# Règlement intérieur de la FFBaD

2.15.5. Le Conseil des présidents de ligue se réunit **au moins trois fois par an**. En outre, il se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par le Président de la Fédération ou le Conseil exécutif.

2.15.6. Le responsable du Conseil des présidents de ligue et son adjoint établissent l'ordre du jour des réunions, qui doit parvenir au secrétariat général **trois semaines avant** la date fixée pour la réunion. L'ordre du jour avec la convocation et les documents préparatoires adéquats sont adressés aux membres du Conseil au moins quinze jours avant la réunion.

2.15.7. Sur proposition du Conseil des présidents de ligue, du Président de la Fédération ou du Conseil exécutif pourront être invités, à titre consultatif, des membres du Conseil exécutif de la Fédération ou toute autre personne dont la présence peut être utile au déroulement des débats ou à la diffusion des informations. Le Président de la Fédération est membre de droit du Conseil des présidents de ligue.

2.15.8. **Le responsable du Conseil préside les séances**. En son absence la présidence est assurée par son adjoint ou à défaut par le plus âgé des membres présents. Les décisions sont prises à la **majorité des voix** ; en cas d'égalité, la voix du président de séance est prépondérante. Il est établi un compte rendu de chaque réunion dans les 15 jours.

2.15.9. Les conclusions et avis du Conseil sont transmis au Conseil exécutif.

# A statuer

- Quelle fréquence ? Quel positionnement dans la semaine ? Quels horaires ?
- Quel format ? (présentiel/distanciel)
- Quelle animation interne ?
- Quels outils de communication interne ?
- Quelle planification sur l'olympiade ?
- Quelle communication des ordres du jour et des comptes-rendus ?



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

**Haut-conseil**

5.1.2. Il est composé :

- 5.1.2.1. De **deux présidents de ligues** en exercice (un homme et une femme), *distincts du responsable du Conseil des présidents de ligue et de son adjoint* ;
- 5.1.2.2. De **deux présidents de comités départementaux** en exercice (un homme et une femme) ;
- 5.1.2.3. De **deux officiels techniques** (un homme et une femme) ;
- 5.1.2.4. De **deux sportifs de haut niveau**, inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ou l'ayant été pendant au moins 4 ans lors des 3 dernières olympiades (un homme et une femme) ;
- 5.1.2.5. De **deux encadrants** (entraîneur, animateur, initiateur, ...) en badminton (un homme et une femme), diplômés d'État ou de la Fédération ;
- 5.1.2.6. De deux membres représentant le **badminton partagé** (handicapés, un homme et une femme)
- 5.1.2.7. De **deux anciens élus fédéraux** ayant effectué au moins deux mandats complets au Conseil d'Administration ou au Conseil exécutif (un homme et une femme), dont l'un d'entre eux préside le Haut Conseil.
- 5.1.2.8. Pour chacune des catégories visées ci-dessus, s'il s'avère impossible de respecter la parité hommes/femmes, les postes pourront être pourvus en dérogeant à la parité.

5.1.3. Nul ne peut être simultanément membre du Conseil exécutif et du Haut conseil.

5.1.4. Les membres du Haut conseil sont désignés pour une **durée de deux ans**.

Leur mandat est renouvelable.

5.1.6. Le Haut conseil se réunit **au moins une fois par an**, sur convocation de son président, pour examiner le rapport annuel du Conseil exécutif, ainsi que, sur un ordre du jour déterminé, chaque fois que cela est jugé nécessaire par son président, dans la limite, sauf circonstances exceptionnelles, de quatre fois par an. En outre, il se réunit à la demande du Président de la Fédération.

5.1.8. **Ses missions** sont les suivantes :

5.1.8.1. Il est force de propositions d'intérêt général et d'alerte auprès du Conseil exécutif dans le respect de ses compétences ;

5.1.8.2. Il vérifie que les principes de la bonne gestion de la Fédération et les engagements qu'elle a pris vis-à-vis de toutes les parties qui la composent ou qu'elle affecte sont respectés ;

5.1.8.3. Il veille et participe à la mise en oeuvre de la démocratie participative, dans les conditions prévues par le Règlement intérieur ;

5.1.8.4. Il entend et examine le rapport annuel présenté par le Conseil exécutif. Ce rapport lui est transmis au moins un mois avant la date de la réunion ;

5.1.8.5. Il présente à l'Assemblée générale son rapport d'évaluation sur la gestion de la Fédération par le Conseil exécutif.

# Quelles règles de candidature pour chaque collège ?

## *Règlement intérieur :*

2.8.2. Dans les **3 mois suivant son élection**, le Conseil exécutif met en place, après avis favorable de la commission éthique et déontologie, une procédure et procède aux opérations conduisant à l'installation du Haut conseil. Cette procédure précise notamment, en tant que de besoin, les conditions à remplir pour être désigné membre du Haut conseil au titre de chacune des catégories visées à l'article 5.1.2 des statuts.

## **Collège des président·e·s de ligue :**

- Quelle représentation des territoires ultramarins ?
- Condition d'ancienneté ?

## **Autres collèges :**

- Conditions d'ancienneté, de licence, de grade, de diplôme
- Mode de désignation : tirage au sort ?

# Ordre du jour

1. Présentations (président-e-s de ligue, conseil exécutif, organigramme)
2. Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
3. Rôle et fonctionnement du CPL pour l'olympiade
4. Composition du haut-conseil  
*(pause déjeuner)*
5. Désignation des responsables du CPL
6. Dialogue de gestion
7. CTN territoriaux  
*(pause)*
8. Actualités des ligues
9. Questions diverses



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

# Désignation des responsables du CPL



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

Dialogue de gestion

# Constats

- Un dialogue de gestion structurant pour certaines ligues
- Un levier d'alignement entre les projets des ligues et le projet fédéral
- Un dialogue de gestion permettant d'avoir une bonne visibilité de l'activité de la ligue, de son fonctionnement.
- Un dialogue de gestion lourd à gérer pour la fédération
- Un dialogue de gestion lourd à gérer pour la ligue ?
- Un dialogue de gestion trop dilué
- Un dialogue de gestion dont les effets ne sont **pas assez mesurables**
- Le dialogue de gestion et la nouvelle gestion de l'ANS : une clarification/articulation nécessaire sur les actions à promouvoir
- Un manque de visibilité des dialogues de gestion entre les ligues et les comités

# Pistes d'évolution

- 1) Outil de déclinaison du projet fédéral ?
- 2) Outil d'une structuration de base, intégration du « qui fait quoi » ?
- 3) Une structuration du dialogue de gestion ligue-comité à construire/homogénéiser ?
- 4) Un dialogue devant réduire son nombre d'actions permettrait d'insister sur des points bien identifiés. Permettrait aussi aux ligues de mieux se faire le relais d'orientations fédérales auprès des comités
- 5) Critères et indicateurs mieux définis et partagés ?
- 6) Un dialogue de gestion devant être plus individualisé avec un nombre d'actions réduites ; définies conjointement avec chaque ligue?
- 7) Des cycles de deux ans ?
- 8) Un meilleur partage des productions mutuelles régionales.
- 9) Enveloppe pour le dialogue de gestion ?
- 10) Une adaptation du dialogue de gestion 2021 à la situation de la crise sanitaire ?
- 11) Ne pas verser l'argent suivant la règle des 75% -25% ?
- 12) Utiliser l'argent pour un plan de relance ?



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

Direction technique nationale :  
ambition et rôles  
au service des territoires

# Questionnements

- Faut-il maintenir les missions territoriales des CTS ?
- Présentation des missions : lettre de mission, organisation des missions territoriales
- Présentation et analyse des résultats du questionnaire
- Les difficultés rencontrées
- Les enjeux
- Hypothèses d'organisation
- Conclusion provisoire

# Maintien des missions territoriales des CTS ?

- Un besoin en RH pour les missions nationales
- Des difficultés pour l'exercice des missions territoriales des CTN.
- Faut-il simplifier notre réseau territorial ?
- Notre organisation des RH est-elle la plus efficiente ?
- L'apport des missions territoriales des CTS peut-il être garanti par une autre organisation ?

# Les LDM des CTN

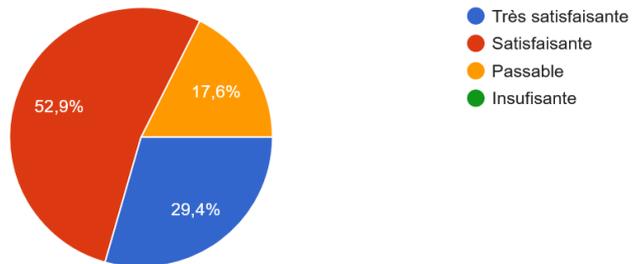
- Les domaines d'intervention autorisés
- Un territoire couvert d'une façon hétérogène
- La construction des missions territoriales des CTS

# Retour sur les questionnaires

## 1- Suivi général du projet

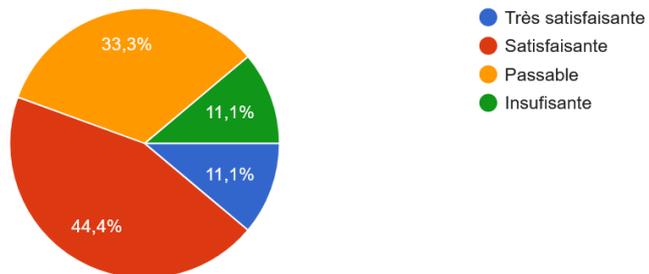
Cette action de l'appui stratégique auprès des élus, est-elle ?

17 réponses



Cette action de l'appui stratégique auprès des élus est-elle ?

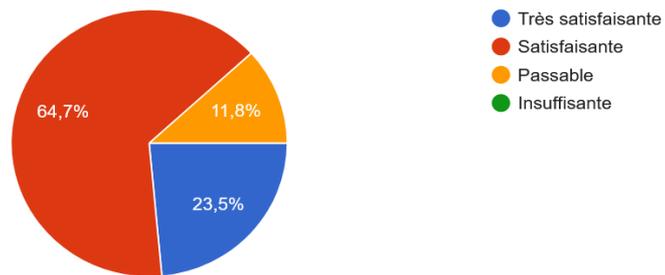
9 réponses



# Retour sur les questionnaires

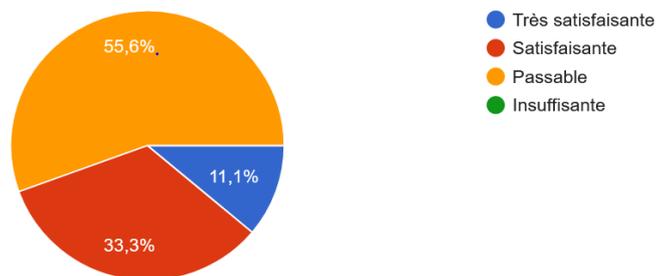
Cette action de l'appui managérial auprès des personnes assurant la mise en œuvre est-elle ?

17 réponses



Cette action de l'appui managérial auprès des personnes assurant la mise en œuvre est-elle ?

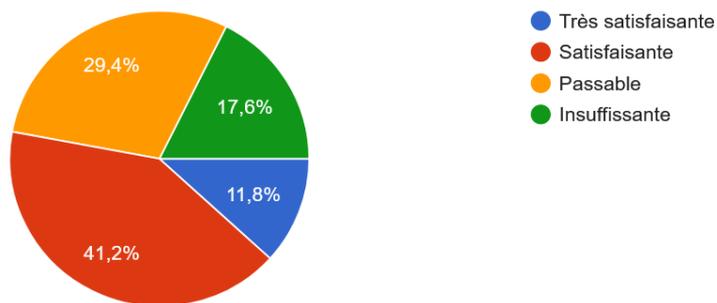
9 réponses



# Retour sur les questionnaires

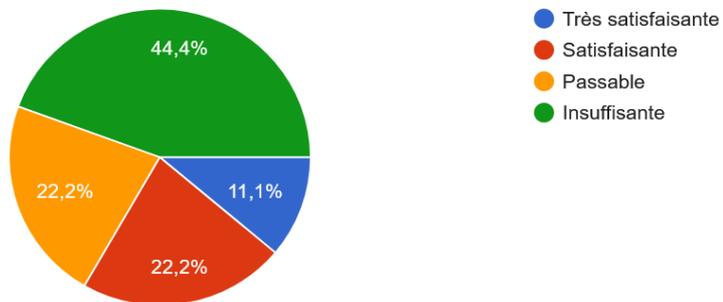
Cette action de coordination avec l'activité des comités est-elle ?

17 réponses



Cette action de coordination avec l'activité des comités est-elle ?

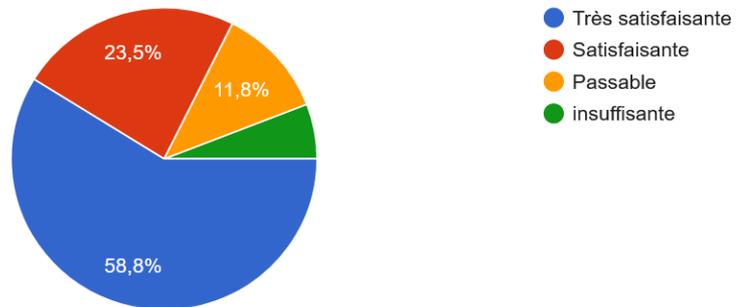
9 réponses



# Retour sur les questionnaires

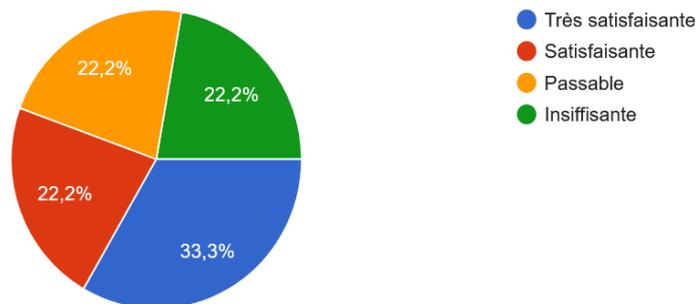
La disponibilité du CTN sur ces trois champs du suivi global est-elle ?

17 réponses



La disponibilité du CTN sur ces trois champs du suivi global est-elle ?

9 réponses

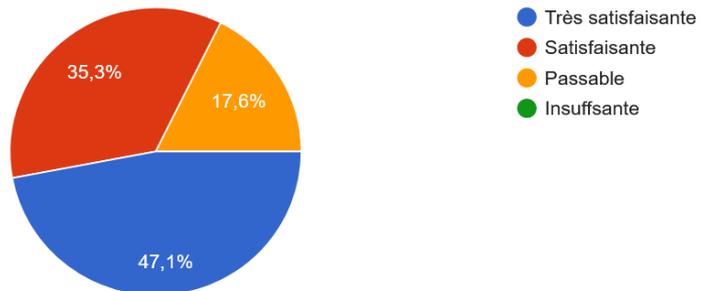


# Retour sur les questionnaires

## 2 – Actions spécifiques sur demande de la ligue

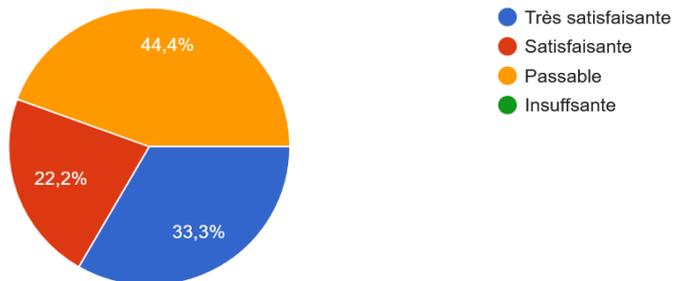
L'activité du CTN sur ces actions spécifiques est-elle ?

17 réponses



L'activité du CTN sur ces actions spécifiques est-elle ?

9 réponses

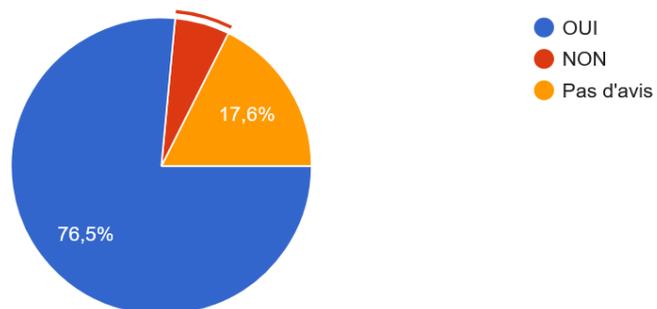


# Retour sur les questionnaires

## 2 – Autres Questions

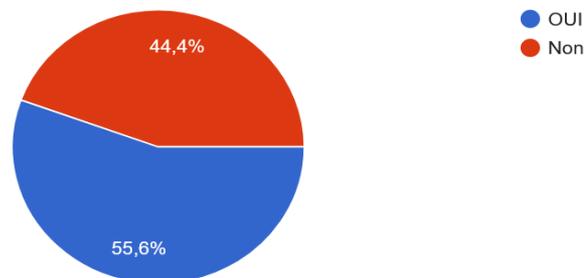
L'action du CTN territoriale est-elle indispensable à votre ligue ?

17 réponses



L'action du CTN territoriale est-elle indispensable à votre ligue ?

9 réponses

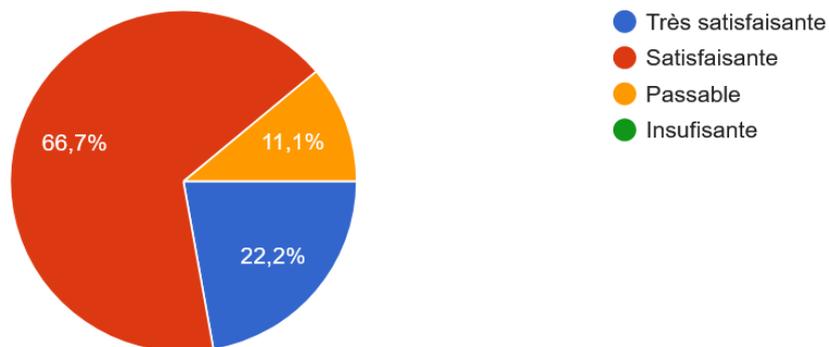


# Retour sur les questionnaires

## 3- Les actions spécifiques territoriales sur demande de la FFBaD

L'activité du CTN sur ces actions spécifiques est-elle ?

9 réponses



# Retour sur les questionnaires

## 1<sup>er</sup> Bilan

- L'importance des missions territoriales des CTS pour les ligues
- Le CTS est un appui pour l'appropriation des orientations fédérales
- L'appui à la coordination avec les comités est à améliorer
- Différences d'appréciation entre les CTS et la ligue
- Les CTS se jugent efficaces sur les missions spécifiques territoriales déterminées par la FFBaD

# Identification des difficultés

- Un positionnement à mieux intégrer dans le fonctionnement de la ligue.
- Conciliation des missions nationales et territoriales : le respect des %, la surcharge, l'éparpillement.

## ENJEUX NATIONAUX

- Un renforcement des secteurs nationaux pour une meilleure expertise
- Une meilleure légitimité
- Une simplification des réseaux territoriaux ?

## ENJEUX TERRITORIAUX

- Une RH pour la ligue. Des compétences, une expérience
- Appropriation d'un environnement institutionnel territorial en mutation
- Appui régulier à la structuration des organes déconcentrés et à leur dynamique relationnel
- Appui à la structuration des secteurs développement sur le territoire
- La neutralité, l'indépendance de jugement
- Une mobilisation plus facile pour une animation nationale

## 4 organisations évoquées, 2 retenues pour examen

- 1) Supprimer les missions territoriales des CTS, les transférer aux ligues
- 2) Améliorer l'efficacité professionnelle des CTS placés sur le territoire
- 3) Construire le réseau des directeurs de ligue : un partenariat fédération-ligue
- 4) Des directeurs de ligue cadres fédéraux.

Les scénarii d'organisation 2 et 3 sont retenus pour une étude plus approfondie :

- Une option de réforme du système actuel ou
- Une option de transformation plus radicale.

# Améliorer le système actuel

## ➤ Une réforme du système actuel en améliorant l'impact des CTS

- Mieux intégrer les CTS au fonctionnement de la ligue :  
une garantie sur les enjeux territoriaux mentionnés
- Mieux respecter les % de mission nationale et territoriale :  
tendre vers 50%-50% en allégeant le nombre d'actions
- Leur donner des secteurs de responsabilité dans les missions ligues
- Éviter la dilution des missions tant nationales que territoriales
- Une différenciation des missions territoriales en fonction des besoins du territoire

# Améliorer le système actuel

SWOT (FFOM) Proposition 2	Proposition 2 : Maintenir les missions territoriales des CTN en optimisant le système actuel.	
	ELEMENTS POSITIFS	ELEMENTS NEGATIFS
<b>ORIGINE INTERNE (Organisationnelle)</b>	<p>1/ Maintien d'un lien fonctionnel fort FFBaD / Ligue avec remontées de terrains accessibles. Niveau d'importance : 8/10.</p> <p>2/ Maintien du rôle d'intermédiaire influent, neutre et indépendant entre ligues et Etat/FFBaD nécessaire pour les missions régaliennes (CA,DA, ANS). Niveau d'importance : 8/10.</p> <p>3/ Optimisation du système avec une structure des missions des CTN terr revue : partie commune / partie variable en fonction de l'évaluation fédérale et des demandes ligues. Eviter le saupoudrage, harmoniser le temps des missions territoriales et utiliser les compétences de chaque CTN terr. Niveau d'importance : 7/10.</p> <p>4/ CTN terr déjà rodés depuis longtemps, capitaliser sur un processus en cours. Niveau d'importance : 6/10.</p>	<p>1/Pas de récupération d'ETP pour missions nationales.Des secteurs fédéraux non renforcés, limitant le développement de leur compétence.</p> <p>2/Dilution de l'intervention de la DTN dans un système mou qui a peu fonctionné jusqu'à présent.</p> <p>3/ Difficulté à gerer d'une façon équilibrée mission nationale et mission territoriale 3/10</p> <p>4/ Disparité de mise en œuvre selon les collègues et/ou les ligues</p> <p>5/ Réseau difficile à manager car personne ne fait le même métier</p>
<b>ORIGINE EXTERNE (Environnementale)</b>	<p>1/ Maintien et renforcement d'un relai professionnel pour structurer les territoires en regard du projet fédéral, pour la mise en oeuvre de le qui fait quoi avec un focus particulier sur le développement. 9/10</p> <p>2/ Vison d'ensemble de demandes fédérales arrivant en silo et conseil pour donner des priorités en comparant la situation de la ligue et au regard du projet fédéral 8/10</p> <p>3/ Maintien des CTN terr dans les DRAJES. Lien fonctionnel + nb de CTS en DRAJES + mobilité pro. Niveau d'importance : 5/10</p> <p>4) Conseils pour comprendre et assurer le positionnement du badminton dans la recomposition de l'environnement institutionnel du sport tant sur le plan national que territorial. 8/10</p> <p>5/ Maintien de l'aide fédérale aux territoires sur des missions attendues par les ligues en raison des compétence reconnues des CTN 8/10</p>	<p>1/ Moindre sollicitation des territoires ou autres partenaires extérieures car moins de ressources des secteurs fédéraux pour initier les sujets 4/10</p> <p>2/ Disparité d'intégration du CTN, Le Positionnement du CTN terr peut rester délicat même avec les améliorations proposées . Niveau d'importance :</p> <p>3/ Pas de simplification des réseaux territoriaux.</p>

# Une réflexion de départ liée à l'expérience de ces dernières années

- **Systeme non optimisé (doublons, peu d'harmonisation,...)**
- **Mieux utiliser des moyens humains limités**
- **Besoin d'expertise pour faire face aux enjeux de demain**
- **Les missions nationales impactent plus le systeme que les missions territoriales**

# Vers un nouveau modèle...

## ...comme projet d'olympiade

### Plus d'accompagnement des territoires, mais autrement :

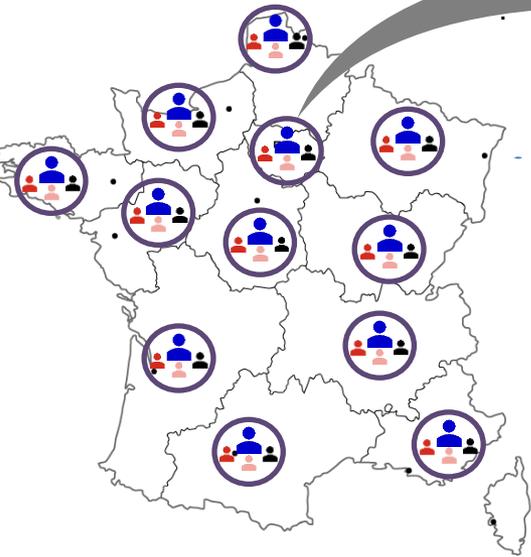
- **Créer et animer un réseau de directeurs de ligues**
- **Créer et/ou animer un réseau de responsables sectoriels dans les ligues**
- **Renforcer les missions nationales des CTN en lien avec ces réseaux**

# Et si on l'illustrait ?

## Réseau des directeurs.trices de ligues



## Réseaux des responsables de secteur et/ou de missions



# Quels intérêts pour nous ?

- **AMELIORATION DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE par :**
  - **Plus de temps pour les missions nationales et l'animation des réseaux**
  - **Un accompagnement des territoires plus performant**
  - **Meilleure prise en compte des territoires**
  - **Développement des compétences des acteurs territoriaux**
  - **Des mises en œuvre territoriales plus homogènes et adaptées localement**

# Transformer le système actuel

SWOT (FFOM) Proposition 3	Proposition 3 : Supprimer les missions territoriales des CTN, s'appuyer sur le développement et l'animation du réseau des Directeurs de ligue	
	ELEMENTS POSITIFS	ELEMENTS NEGATIFS
<b>ORIGINE INTERNE (Organisationnelle)</b>	<p>1/ Gain 4,5 ETP pour missions nationales, renforcement des compétences des secteurs nationaux.</p> <p>2/ Spécialisation des CTN dans leurs missions spécifiques nationales évitant ainsi la difficulté de mener de front des missions nationales et territoriales Niveau d'importance : 3/10.</p> <p>3/ Simplifie le positionnement des CTN qui n'ont plus à se retrouver dans une position délicate : missions territoriales sans lien hiérarchique / fonctionnel avec le territoire institutionnellement bien établi et reposant sur la bonne volonté des différents acteurs (présidents, coordo ETR, directeur, élus ligue). Niveau d'importance : 3/10.</p> <p>4/Faciliter, par l'expertise, le positionnement et l'appui national de la fédé Augmentation de notre niveau d'exigence dans les différents dossiers</p> <p>5/Favoriser un lien via la formation et le suivi des directeurs (management, outils, commande fédérale et liens avec dispositifs DA/CA/Dev...)</p> <p>6/Uniformisation du lien fédéral/ligue via les directeurs et les missions imposées contre conventionnement</p> <p>7/Tenter quelque chose de réellement nouveau.</p>	<p>1/ Perte d'influence directe sur l'intégration du projet fédéral et des politiques d'Etat dans les projets / actions territoriales. Importance : 8/10.</p> <p>2/ Cout financier et humain pour monter en compétence et animer/manager le réseau des directeurs. Niveau d'importance : 7/10.</p> <p>3/ Perte de neutralité dans les décisions (ANS, DG,...)/indépendance de jugement des directeurs. Niveau d'importance : 7/10.</p> <p>4/ Perte de prise d'informations directes en provenance du territoire. Baisse, dans un premier temps, du travail en commun Fédération / Ligue. Niveau d'importance : 6/10</p> <p>5/ Travail d'experts CTN favorise le travail en silos. Multiplie le temps perdu + cout financier et écolo dans les déplacements. Rend inopérant le pilotage de certains dispositifs (ex : bilans semestriels clubs Avenir =&gt; comment faire 50 clubs en quelques semaines?) Niveau d'importance : 6/10.</p> <p>6/Abandonner les missions généralistes et très différenciées peut ne pas être facile pour ceux qui aime cette extrême disparité</p> <p>7/Prise de risque par rapport à ce qui s'est fait jusqu'ici</p> <p>8/Comment animer le réseau, DTNa Territoires ? Equipes ? Réflexion sur cet item qui est obligatoire pour ne pas perdre le lien</p>
<b>ORIGINE EXTERNE (Environnementale)</b>	<p>1/ Augmenter les sujets pouvant être impulsés fédéralement et traité par le territoire</p> <p>2/Créer une réelle et plus directe collaboration ligues/fédé via ces réseaux spécifiques et sans oublier la dimension transversale via le management et la montée en compétence des directeurs de ligue.</p> <p>3/Reconnaissance du métier de directeur de ligue, nécessaire à l'évolution des ligues.</p> <p>Accompagnement et renforcement du développement actuel de RH des ligues et mise en lien avec les missions de la fédération.</p> <p>4/Acteurs régionaux mis en face de leur responsabilité</p> <p>5/Co-construction avec ces réseaux facilitant la cohérence générale des déclinaisons territoriales et la qualité de ce qui sera travaillé.</p> <p>6/Financement via une partie ou la totalité des items : Frais de fonctionnement actuels des CTN Terr, Plan Emploi Fédéral, D2G Ligues, ANS part Ligue.</p> <p>7/Organigramme territoriaux des interlocuteurs nationaux sur les différents dossiers (HN, PPF Terr, DA/CA, Emploi, Formations, Equipement, Développement, Dispositifs...)</p>	<p>1/ Perte de relai professionnels pour structurer les territoires en regard du projet fédéral, peu de relai pour le qui fait quoi avec un focus particulier sur le développement. 9/10</p> <p>2/ Directeur sous forte influence de son président de ligue / employeur : pas facile ou impossible de tenir une position différente qui irait dans le sens du projet fédéral ou des intérêts de l'Etat (intérêt commun). Niveau d'importance : 8/10.</p> <p>3/ Perte pour les territoires de 4,5 ETP aidant au fonctionnement territorial, notamment sur les missions que les ligues avaient demandé (interventions PE, développement, formation DE, ...). = surcharge missionsdirecteurs ou suppression d'actions. Niveau d'importance : 6/10.</p> <p>4/ Plus de lien fonctionnel établi avec les DRAJES pour les CTN. Perte d'informations et d'échanges avec collègues., Manque d'information et d'intégration sur les conférences regionales et conférences des financeurs Niveau d'importance : 5/10.</p> <p>5/ Diminution des effectifs CTS en DRAJES : affaiblissement corporation CTS dans les DRAJES. Niveau d'importance 5/10.</p> <p>6/ CTN ne seront plus rattachés territorialement : soumis à une mobilité professionnelle géographiquement plus forte. Niveau d'importance : 5/10.</p> <p>7/Nécessite un accompagnement fort. Il faudra "vendre" ce système à des interlocuteurs très habitués à avoir un CTN.</p> <p>8/obligation d'un réel cadrage de ce qui est attendu et ce qui se passe si ce n'est pas réalisé</p> <p>9/Toutes les ligues n'ont pas un directeur positionné actuellement : quid des Ligues sans ? Format hybride avec des cadres d'états, cadres fédéraux, cadres de Ligues en fonction de la situation de la Ligue ?</p>

# Conclusion provisoire

- Un réseau des directeurs de ligues : une nécessité  
Passer par l'accompagnement des CTS  
ou aller vers un conventionnement ?
- Une part de missions territoriales des CTS incontournable ?

# Ordre du jour

1. Présentations (président-e-s de ligue, conseil exécutif, organigramme)
2. Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
3. Rôle et fonctionnement du CPL pour l'olympiade
4. Composition du haut-conseil  
*(pause déjeuner)*
5. Désignation des responsables du CPL
6. Dialogue de gestion
7. CTN territoriaux  
*(pause)*
8. Actualités des ligues
9. Questions diverses



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

Actualités des ligues



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

Questions diverses

# Questions diverses

- Diffusion du calendrier administratif
- Absence de référent-e « équipements »
- Crise sanitaire : diagnostic territorial, stratégie de communication en septembre, mesures compensatoires (affiliation pluriannuelle ?)
- Championnats de France Jeunes : championnats régionaux, règles de qualification
- Démarche de sensibilisation dans les pôles au sujet des violences sexuelles
- Honorabilité des bénévoles
- Rôle des représentant-e-s des ligues sur l'olympiade
- Présence fédérale sur les réunions de ligue
- Adhésion au COSMoS
- Parution du LOB 66